

COUP D'OEIL économique



Baisses d'impôt: à quel prix?

Plus d'un milliard de dollars par année en nouvelles baisses d'impôt, cela peut sembler alléchant. Mais en regardant de plus près cette annonce phare de la mise à jour budgétaire du ministre Leitaó en novembre 2017, on se rend vite compte qu'il s'agit d'un véritable cadeau empoisonné. En plus d'être en partie compensées par des hausses de taxes et de tarifs, ces baisses d'impôt nous entraîneront, tôt ou tard, dans une nouvelle période d'austérité...

Trois milliards et demi de baisses d'impôt

Depuis l'arrivée du gouvernement Couillard, le ministre des Finances a annoncé des réductions d'impôt à chacun de ses budgets, à l'exception de son premier, en juin 2014. L'impact financier de l'ensemble de ces baisses d'impôt est présenté au tableau I.

Globalement, en 2018-2019, les baisses d'impôt priveront le gouvernement de 3,5 milliards de dollars de revenus. Ces sommes ne seront plus disponibles pour financer les programmes et les services à la population. Aussi, il s'avère difficile sur le plan politique de revenir en arrière sur ces décisions.

Pour le personnel du secteur public, il est très choquant de voir le gouvernement offrir de tels cadeaux fiscaux (ou électoraux...) à partir d'une marge de manœuvre budgétaire dégagée à coup de sévères compressions dans les services. La population, quant à elle, n'est pas dupe: elle sait qu'une partie de ces baisses d'impôt est récupérée par les hausses de taxes et de tarifs.



TABLEAU I
CUMULATIF DES BAISSES D'IMPÔT DÉCRÉTÉES PAR LE GOUVERNEMENT COUILLARD
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2018-2019
Impôt des particuliers	
Réduction du premier taux d'imposition de 16 % à 15 %	-955
Supplément de 100\$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires	-112
Sous-total	-1 067
Baisses d'impôt antérieures	
<ul style="list-style-type: none"> • Abolition de la contribution santé • Hausse du montant personnel de base exempté • Instauration et bonification du bouclier fiscal 	-1 248
Total – particuliers	-2 315
Impôt des sociétés	
Mesures visant les PME	-247
Mesures visant l'ensemble des sociétés	-250
Allègement fiscal pour les contributions additionnelles au RRQ (incluant des sommes pour les travailleuses et travailleurs autonomes non incorporés)	-13
Total – sociétés	-510
Réforme de la taxation scolaire	-670
Total global	-3 495

Sources : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2017). *Le plan économique du Québec, mise à jour de novembre 2017* et QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2017). *Le plan économique du Québec, budget 2017-2018*.

Sept cents millions de hausse de tarifs et de taxes

En plus de contribuer à la diminution de la taille de l'État, ces cadeaux fiscaux cachent un deuxième objectif : remplacer l'impôt sur le revenu progressif (le taux d'imposition augmente au fur et à mesure que le revenu progresse) par la taxation et la tarification, lesquelles frappent plus lourdement les ménages à bas revenus (on dit alors qu'elles sont régressives).

Dans le bilan de son action fiscale, le gouvernement omet de nous remémorer les hausses de tarifs imposées en début de mandat. Dans les efforts exigés pour atteindre l'équilibre budgétaire (et dégager des surplus !), il a imposé plus de 700 millions de dollars de nouveaux tarifs aux familles et aux contribuables, en plus des compressions qu'il a effectuées dans les services, comme le montre le tableau II.

TABLEAU II
AUGMENTATION DE TARIFS MISE EN PLACE DEPUIS 2014
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Revenus supplémentaires
Tarification supplémentaire	
Indexation du tarif d'électricité pour le « bloc patrimonial » (mars 2014)	300
Augmentation et indexation des tarifs de services de garde en milieu scolaire (décembre 2014)	32
Augmentation et modulation des tarifs de services de garde selon les revenus (décembre 2014)	168
Réduction de 20 à 10 % du crédit d'impôt sur la cotisation syndicale et professionnelle (mars 2015)	112
Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance automobile (mars 2015)	116
Total	728

Sources : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES. Documents budgétaires, années diverses.

Un portrait trompeur...

À moins d'un an des élections, le gouvernement se vante d'avoir réduit de 1 000 dollars le fardeau fiscal d'une famille de la classe moyenne. Or, lorsqu'on considère les augmentations de tarifs et le fait que ce ne sont pas tous les ménages qui bénéficient d'une réduction à la même hauteur, le portrait devient considérablement différent.



Dans le cas d'une famille avec deux enfants (l'un d'eux en service de garde régi et subventionné et l'autre au primaire), les hausses de tarifs atténuent ou renversent complètement l'impact des réductions d'impôt. Pour une famille gagnant plus de 100 000 dollars par année, l'impact financier global est même négatif en raison de l'explosion du coût du service de garde (voir la figure 1).

Dans le cas des personnes seules, l'impact combiné des augmentations de tarifs et des baisses d'impôt est relativement régressif. Les personnes les plus pauvres n'ont pas accès aux baisses d'impôt, mais voient leurs tarifs augmenter.

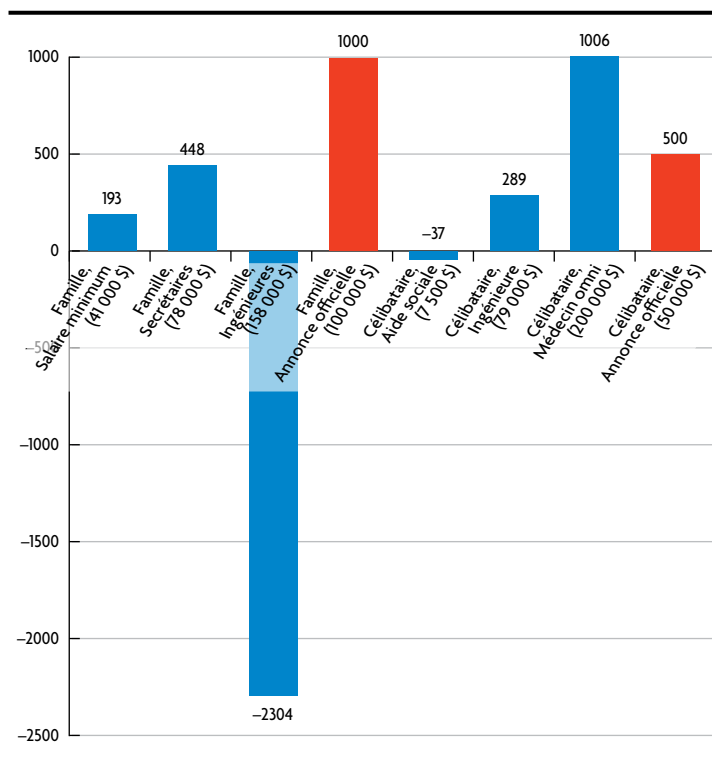


Fig. 1 – Impact net des décisions fiscales du gouvernement Couillard sur différents types de ménages

Sources : QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES. Documents budgétaires, années diverses et calcul CSQ.

Dans la classe moyenne, pour les personnes gagnant entre 50 000 et 100 000 dollars, les baisses d'impôt stagnent à 375 dollars, alors que les coûts d'électricité et la réduction du crédit d'impôt pour les cotisations professionnelles et syndicales augmentent.

À partir d'un revenu individuel de 150 000 dollars, la réduction de la taxe santé recommence à augmenter pour atteindre jusqu'à 1 000 dollars chez les contribuables les plus riches.

Des baisses d'impôt et de futures compressions

Les récentes décisions du gouvernement Couillard privent l'État québécois d'importants revenus et entraîneront assurément de nouvelles compressions lorsqu'un ralentissement économique ou une récession frappera le Québec. Les compressions de 2010-2016 illustrent bien ce cercle vicieux du désengagement de l'État. Retournons quelques années en arrière pour retracer le fil des événements.

- À la fin des années 1990 et au début des années 2000, le gouvernement Bouchard annonce d'importantes baisses d'impôt, peu de temps après avoir atteint l'équilibre budgétaire.
- En 2007, le gouvernement Charest en rajoute en majorant les seuils d'imposition à la suite du règlement avec le gouvernement fédéral sur le déséquilibre fiscal.
- À ces réductions de l'impôt des particuliers s'ajoutent les pertes de revenus découlant de l'abolition progressive de la taxe sur le capital des sociétés (pertes se situant entre 1,5 et 2 milliards de dollars par année).
- Durant la période 2000-2010, le gouvernement a compensé une partie de ces pertes de revenus par d'autres formes de revenus fiscaux. Par exemple, il a haussé à trois reprises le taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) et a introduit la contribution santé, ce qui a permis de récupérer 4,5 milliards de dollars.

Selon une recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), ces transformations fiscales ont globalement engendré une perte de revenus de 6 milliards de dollars dans les coffres de l'État¹. Tout cela a évidemment fragilisé les finances du Québec, mais la vigueur de l'économie québécoise, entre 2000 et 2008, a camouflé cette réalité.

Or, la crise économique de 2008 a changé les choses. Bien que le Québec ait connu une récession beaucoup moins sévère qu'ailleurs au Canada ou dans le monde, il a affiché des déficits à compter de 2009-2010, et ce, pour une période de six ans.

¹ BÉLANGER, J., et O. CALDERON (2015). *Analyse des modifications au régime fiscal québécois des particuliers : impacts sur les recettes du gouvernement du Québec et sur la distribution des revenus de 1997-2013*. [En ligne], Institut de recherche en économie contemporaine (mars), 48 p. [www.irec.net/upload/File/rapportanalyse_modificationsregimefiscalmars_2015.pdf].



Dès 2010, le gouvernement Charest a entrepris de rétablir rapidement l'équilibre budgétaire en imposant une série de sévères compressions et en instaurant la taxe santé. Cette austérité libérale s'est maintenue jusqu'en 2016, avec une vigueur inégalée au début du mandat de Philippe Couillard. On peut même affirmer que, pour certains ministères, notamment celui de la Santé et des Services sociaux, les compressions ne sont pas encore terminées.

Alors, comment en sommes-nous arrivés là ? Tout simplement en réduisant volontairement les revenus de l'État, lorsque l'économie tournait suffisamment fort pour ne pas entraîner de déficit. La récession somme toute assez bénigne au Québec, en 2008, et la décision de respecter l'obligation légale de rétablir l'équilibre budgétaire ont fait le reste du travail. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a produit une petite illustration qui résume habilement le cercle vicieux qu'entretiennent les baisses d'impôt (voir la figure 2).

La genèse de la prochaine période d'austérité

Avec 3,5 milliards de baisses d'impôt depuis le dernier retour à l'équilibre budgétaire, en 2015-2016, il est évident que nous amorçons un nouveau cycle de désengagement de l'État :

- Les baisses d'impôt annoncées depuis trois ans représenteront en 2017-2018 une réduction de 9% de l'impôt des particuliers.
- Malgré une forte croissance économique en 2017, le gouvernement n'arrive pas à financer entièrement ses cadeaux fiscaux à même les revenus de l'année. En effet, il devra

puiser dans les surplus accumulés grâce aux mesures d'austérité des dernières années, lesquels ont été versés dans la réserve de stabilisation (son coussin financier pour les années difficiles). En tout, c'est 2,75 milliards de dollars qui seront utilisés au cours des quatre prochaines années pour équilibrer le budget, alors qu'aucun ralentissement économique ne se pointe à l'horizon.

- Tout cela est sans compter que la privation volontaire de revenus, qui découle des baisses d'impôt, a lieu au moment même où l'on appuie sur l'accélérateur du remboursement de la dette. Les versements accrus au Fonds des générations priveront ainsi l'État, en 2020-2021, de 3,5 milliards de ressources additionnelles pour financer ses missions.

Pour toutes ces raisons, il ne fait aucun doute que les baisses d'impôt décrétées depuis trois ans par le gouvernement Couillard constituent les germes de la nouvelle ronde de compressions. Elles viennent jeter les bases d'une justification comptable à des orientations politiques défavorables à un réinvestissement massif dans les services publics (ou à l'octroi d'un rattrapage salarial dans le secteur public).



Fig. 2 – Le cercle vicieux du désengagement de l'État

Source : INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES (2016). *Fractures*, vol. 02, n° 01 (septembre-octobre), p. 4.



Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org